



SADC
Société d'assurance-dép
du Canada

Rapport financier trimestriel
Premier trimestre
30 juin 2015
Non vérifié

En piste pour protéger
vos épargnes

Canada

Table des matières

Compte rendu	1
Principaux résultats financiers	2
Analyse du risque	3
Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes.....	3
Résultats financiers	4
<i>Financement ex ante</i>	8
Liquidités mobilisables.....	9
Déclaration de responsabilité de la direction.....	10
États financiers consolidés condensés	11
État consolidé condensé de la situation financière.....	11
État consolidé condensé du résultat global.....	12
État consolidé condensé des variations des capitaux propres	13
Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie	14
Notes complémentaires	15
1. Informations générales.....	15
2. Principales méthodes comptables.....	16
3. Retraitement du tableau consolidé condensé des flux de trésorerie pour le trimestre terminé le 30 juin 2015.....	17
4. Titres de placement	17
5. Clients et autres débiteurs	19
6. Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts.....	19
7. Charges d'exploitation.....	20
8. Transactions entre parties liées	20

Compte rendu

Premier trimestre - exercice 2015-2016

Le présent compte rendu a été rédigé conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Conseil du Trésor (la « Norme du Conseil du Trésor »). Il ne prétend pas à l'exhaustivité d'un véritable rapport de gestion. On présume que les déclarations et l'information figurant dans le Rapport annuel 2015 de la SADC s'appliquent également au trimestre considéré, à moins de mise à jour.

Les états financiers consolidés condensés n'ont pas été audités et ils ont été établis conformément à la Norme du Conseil du Trésor.

Le présent compte rendu et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par le Comité d'audit de la SADC.

Principaux résultats financiers

Pour le premier trimestre terminé le 30 juin 2015, la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC » ou la « Société ») a subi une perte nette de 59 millions de dollars, essentiellement en raison d'une augmentation de 150 millions de dollars de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts (la « provision ») ; les autres éléments significatifs ont été les produits tirés des primes (91 millions de dollars), les produits tirés des placements et autres produits (10 millions de dollars) ainsi que les charges d'exploitation nettes et la charge d'impôt (9 millions de dollars). Quant à la période correspondante de l'exercice précédent, elle s'était soldée par un bénéfice net de 20 millions de dollars qui résultait des éléments suivants : produits tirés des primes de 70 millions de dollars, produits tirés des placements et autres produits totalisant 10 millions de dollars, charges d'exploitation nettes et charge d'impôt totalisant 10 millions de dollars, et augmentation de 50 millions de dollars de la provision.

Les produits tirés des primes du premier trimestre, soit 91 millions de dollars, sont en hausse de 21 millions par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique avant tout par la majoration des taux de prime. L'accroissement du volume des dépôts assurés détenus par les institutions membres et le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres ont aussi contribué à la hausse des produits tirés des primes.

Les produits tirés des placements et autres produits de 10 millions de dollars du trimestre terminé le 30 juin 2015 n'ont pas varié par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Ce chiffre s'explique par la baisse du taux de rendement effectif (1,28 pour 100 et 1,43 pour 100 respectivement aux 30 juin 2015 et 2014) qui a contrebalancé la croissance du portefeuille de placement.

Les charges d'exploitation nettes et la charge d'impôt totalisent 9 millions de dollars pour le premier trimestre, soit une baisse de 4 pour 100 par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent. La faible baisse des charges d'exploitation est attribuable à un ralentissement du rythme des dépenses comparativement à un an auparavant.

La provision de la SADC a augmenté de 150 millions de dollars au cours du trimestre terminé le 30 juin 2015 pour s'élever à 1 400 millions. Durant le trimestre, aucun changement important n'est survenu dans le profil de risque global des institutions membres de la SADC. Une tranche d'environ 100 millions de dollars de l'augmentation est attribuable à l'affinement, de la part des agences de notation externes, de plusieurs données utilisées dans le calcul de la provision, alors que l'autre tranche de 50 millions est imputable à la croissance des dépôts assurés (696 milliards de dollars au 30 avril 2015, comparativement à 684 milliards au 30 avril 2014).

Au 30 juin 2015, le total des actifs de la Société s'élevait à 3 150 millions de dollars, soit 90 millions ou 3 pour 100 de plus qu'au 31 mars 2015. L'augmentation s'explique surtout par la hausse des primes d'assurance à recevoir. La majeure partie des actifs de la Société se compose de titres de placement d'une grande liquidité.

Au 30 juin 2015, le financement *ex ante* de la SADC se situait à 45 points de base (3 142 millions de dollars) des dépôts assurés, la cible minimale ayant été fixée à 100 points de base.

Analyse du risque

La direction de la SADC surveille les risques auxquels les institutions membres sont exposées et qui nécessitent des ajustements à la provision. Elle a, de plus, mis en place un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) dans le but de recenser et de gérer les risques importants de la Société. Ce programme prévoit une évaluation annuelle approfondie des risques, de même que des réexamens trimestriels. L'évaluation globale par la direction des risques importants de la Société au 30 juin 2015 demeure satisfaisante et inchangée par rapport à celle en date du 31 mars 2015.

Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Voici un résumé des divers changements importants survenus au chapitre du fonctionnement de la Société, de son personnel et de ses programmes au cours du trimestre.

Fonctionnement	Le 15 juillet 2015, les institutions membres ont transmis leurs déclarations annuelles des dépôts assurés à partir desquelles les produits tirés des primes sont établis pour l'exercice. Sur la base de ces déclarations, les dépôts assurés que les institutions membres détenaient au 30 avril 2015 totalisaient 696 milliards de dollars (684 milliards au 30 avril 2014).
Conseil d'administration, direction et personnel	Le 27 avril 2015, M. Jamey Hubbs, surintendant auxiliaire, Secteur de la surveillance des institutions de dépôts, Bureau du surintendant des institutions financières, a été nommé au conseil d'administration de la SADC en vertu de l'alinéa 5(1)b.1) de la <i>Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada</i> (la « Loi sur la SADC »).
	Depuis le 15 juin 2015, M ^{me} M. Claudia Morrow occupe le poste d'attachée, Bureau de la haute direction, et secrétaire de la Société.
	Le 15 juin 2015, M ^{me} Chantal Richer a été nommée vice-présidente, Affaires générales, et conseillère générale.
Programmes et projets	Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.

Résultats financiers

Comparaison entre le trimestre terminé le 30 juin 2015 et le trimestre terminé le 30 juin 2014.

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les trimestres terminés les 30 juin 2015 et 2014.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le		Écart (\$)	Écart (%)
	30 juin 2015	30 juin 2014		
Produits tirés des primes	90 507	69 845	20 662	30 %
Produits tirés des placements et autres produits	9 873	9 886	(13)	(0 %)
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	150 000	50 000	100 000	200 %
Charges d'exploitation nettes	8 975	9 354	(379)	(4 %)
Charge d'impôt	215	130	85	65 %
Résultat net	(58 810)	20 247	120 355	594 %

Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année ; elles sont calculées annuellement conformément aux dispositions de la Loi sur la SADC et du *Règlement administratif de la SADC sur les primes différentielles*. Les taux de prime jouent un rôle déterminant dans le temps qu'il faudra pour atteindre la cible minimale du financement *ex ante* (100 points de base). À chaque exercice, la SADC considère ses options pour parvenir à cette cible. Pour l'exercice 2015-2016, le taux approuvé pour la catégorie 1 (taux de base) représente 4,5 points de base des dépôts assurés, soit une hausse de 1,0 point de base par rapport au taux de base de 2014-2015. Le montant comptabilisé chaque trimestre correspond au quart des primes annuelles perçues.

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2015 s'élèvent à 91 millions de dollars, comparativement à 70 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent, une hausse de 30 pour 100. Cette hausse s'explique avant tout par la majoration des taux de prime. Le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres et l'accroissement du volume des dépôts assurés ont aussi contribué à la hausse des produits tirés des primes. Les dépôts assurés sont passés de 684 milliards de dollars au 30 avril 2014 à 696 milliards au 30 avril 2015, une croissance de 2 pour 100.

Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits du trimestre ont atteint 10 millions de dollars, tout comme un an auparavant. Alors que le portefeuille de placement s'est accru depuis un an (280 millions de dollars ou 10 pour 100 par rapport au solde du 30 juin 2014), le taux de rendement effectif a régressé, passant de 1,43 pour 100 au 30 juin 2014 à 1,28 pour 100.

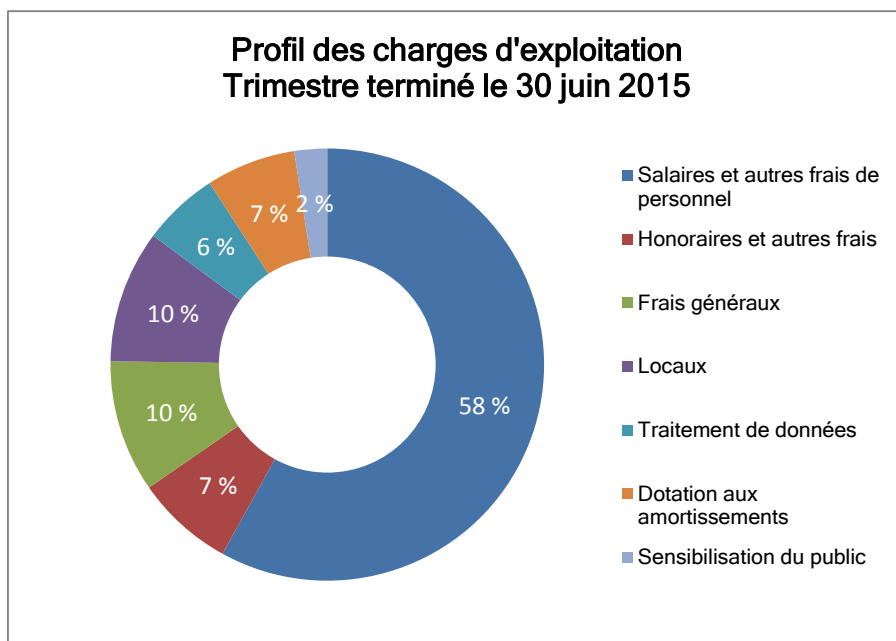
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur des dépôts détenus par les institutions membres. Elle est évaluée trimestriellement et fait l'objet de rajustements s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement de ses provisions, dont le volume des dépôts assurés, les prévisions de défaillance d'institutions membres établies à partir de statistiques de probabilité, le pourcentage prévu de perte en cas de défaillance, les renseignements obtenus des organismes de surveillance, divers indicateurs économiques et la connaissance particulière que la SADC a de chacun de ses membres. Durant le trimestre, aucun changement important n'est survenu dans le profil de risque global des institutions membres de la SADC.

La provision de la SADC s'est accrue de 150 millions de dollars au cours du trimestre pour se chiffrer à 1 400 millions. Dans le courant du trimestre, une agence de notation a affiné sa méthode d'estimation des défaillances attendues, ce qui a entraîné une augmentation de la provision d'environ 100 millions de dollars. Le reste de l'augmentation totale, soit 50 millions de dollars, est attribuable à l'accroissement des dépôts assurés.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation après recouvrements se sont élevées à 9,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, comparativement à 9,4 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent, en baisse de 0,4 million ou de 4 pour 100.

La baisse des charges d'exploitation résulte surtout d'un ralentissement du rythme des dépenses durant le trimestre comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Résultats prévus pour l'exercice 2015-2016, comparativement au Plan d'entreprise

La présente section comporte des données financières prospectives fondées sur certaines hypothèses. Les résultats réels pourraient présenter des écarts importants par rapport à ces prévisions.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2015-2016 Prévisions	2015-2016 Plan d'entreprise	Écart (\$)	Écart (%)
Produits tirés des primes	362	371	(9)	(2 %)
Produits tirés des placements et autres produits	40	42	(2)	(5 %)
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	(150)	(50)	(100)	200 %
Charges d'exploitation nettes	(44)	(44)	-	-
Recouvrement d'impôt	1	1	-	-
Résultat net	209	320	(111)	(35 %)

Produits tirés des primes

Le Plan d'entreprise 2015-2016 à 2019-2020 de la SADC (le « Plan ») prévoyait des produits tirés des primes de 371 millions de dollars pour l'exercice 2015-2016, alors que la direction les estime maintenant à 362 millions. Le Plan s'appuyait sur certaines hypothèses relatives à la croissance du volume des dépôts assurés et au classement des institutions membres selon le barème de primes différentielles. Toutes ces hypothèses ne se sont pas confirmées, ce qui explique les écarts entre les chiffres du Plan et les prévisions actuelles.

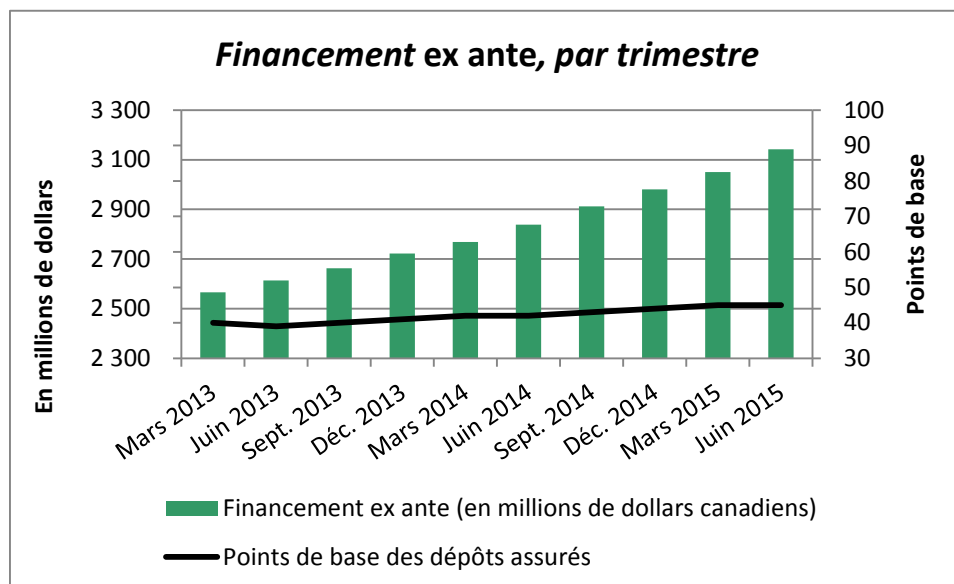
Produits tirés des placements et autres produits

Le montant prévisionnel des produits tirés des placements et autres produits est inférieur au chiffre initialement établi dans le Plan, pour les raisons suivantes : le taux de rendement maintenant prévu est inférieur au taux annoncé dans le Plan (le taux prévisionnel au 30 juin 2015 pour l'exercice 2015-2016 étant de 1,21 pour 100, comparativement à 1,30 pour 100 dans le Plan) ; la diminution des produits tirés des primes donnera lieu à un portefeuille de placement inférieur par rapport au Plan.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Dans le Plan d'entreprise, on avait présumé que la provision augmenterait de 50 millions de dollars pour atteindre 1 300 millions. Or, on n'avait pas envisagé que l'agence de notation affinerait sa méthode d'estimation. Pour l'instant, on s'attend à ce que la provision demeure à 1 400 millions de dollars le reste de l'exercice.

Financement ex ante



Pour qu'un régime d'assurance-dépôts soit efficace et mérite la confiance du public, il doit reposer sur des mécanismes de financement sain. La SADC dispose d'un financement *ex ante* pour couvrir les pertes éventuelles liées à l'assurance-dépôts. Le montant de ce financement correspond à la somme des résultats non distribués et de la provision de la Société. Le niveau cible minimal du financement *ex ante* de la Société a été fixé à 100 points de base des dépôts assurés. La Société revoit régulièrement cette cible et l'ajuste s'il y a lieu.

Au 30 juin 2015, le financement *ex ante* de la SADC s'établissait à 3 142 millions de dollars, soit l'équivalent de 45 points de base des dépôts assurés. Compte tenu du volume des dépôts assurés au 30 avril 2015, la cible minimale de 100 points de base du financement *ex ante* équivaldrait à 6 960 millions de dollars.

Comme il est indiqué précédemment, les taux de prime de 2015-2016 ont été majorés afin d'accélérer la progression de la Société vers la cible minimale fixée pour le financement *ex ante*. D'autres majorations sont d'ailleurs prévues dans le Plan (hausse annuelle de 1 point de base du taux de base, pendant quatre exercices, à compter de 2014-2015). La SADC prévoit atteindre cette cible minimale dans environ 11 ans.

Liquidités mobilisables

Le tableau qui suit indique les sources de liquidités auxquelles la SADC peut recourir.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	30 juin 2015	31 mars 2015
<i>Liquidités :</i>		
Trésorerie	1	2
Juste valeur des titres de placement de haute qualité et très liquides	3 092	3 095
<i>Capacité d'emprunt :</i>		
Emprunts sur les marchés ou au Trésor en vertu de la Loi sur la SADC	20 000	20 000
Total des liquidités mobilisables	23 093	23 097

Le portefeuille de placement de la SADC ne contient que des titres de haute qualité et très liquides, à savoir des obligations du gouvernement du Canada et de sociétés d'État fédérales ou encore des obligations de gouvernements provinciaux et de sociétés de financement municipales. En vertu de la Loi sur la SADC, la Société est autorisée à contracter des emprunts si elle a besoin de plus de fonds. Au 30 juin 2015, elle pouvait emprunter jusqu'à 20 milliards de dollars. Le plafond d'emprunt est ajusté le 31 décembre de chaque année pour refléter la croissance des dépôts assurés. En cas de nécessité, la Société peut aussi emprunter des fonds supplémentaires selon un montant approuvé par le Parlement, en vertu d'une loi de crédits.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés condensés, en conformité avec la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés condensés exempts d'anomalies significatives. Il incombe également à la direction de s'assurer que tous les autres renseignements figurant dans le présent rapport trimestriel sont conformes, le cas échéant, aux états financiers trimestriels consolidés condensés.

Les états financiers n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels consolidés, condensés et non audités, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société, des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie à la date de clôture de ces états financiers trimestriels consolidés condensés et pour les périodes considérées.

La présidente et première dirigeante,

Le vice-président, Finances et Administration, et directeur financier,



Michèle Bourque



Dean A. Cosman

Ottawa, Canada
Le 13 août 2015

Ottawa, Canada
Le 13 août 2015

États financiers consolidés condensés

État consolidé condensé de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2015	31 mars 2015
ACTIFS			
Trésorerie		780	1 584
Titres de placement	4	3 043 113	3 042 059
Actif d'impôt exigible		-	180
Primes à recevoir		90 456	-
Clients et autres débiteurs	5	1 515	1 521
Sommes à recouvrer d'actifs en liquidation		2 876	2 876
Paiements anticipés		322	198
Immobilisations corporelles		5 642	5 886
Immobilisations incorporelles		5 675	5 772
TOTAL DES ACTIFS		3 150 379	3 060 076
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		3 605	4 651
Passif d'impôt exigible		111	-
Produits tirés des primes différés		150	-
Incitatif à la location différé		1 157	1 186
Avantages du personnel		2 892	2 889
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	6	1 400 000	1 250 000
Passif d'impôt différé		647	723
Total des passifs		1 408 562	1 259 449
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués		1 741 817	1 800 627
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		3 150 379	3 060 076

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Trimestre terminé le	
		30 juin 2015	30 juin 2014
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES			
Produits tirés des primes		90 507	69 845
Produits tirés des placements		9 870	9 861
Autres		3	25
		100 380	79 731
CHARGES			
Charges d'exploitation	7	8 975	9 354
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts		150 000	50 000
		158 975	59 354
Résultat net avant impôt		(58 595)	20 377
Charge d'impôt		215	130
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		(58 810)	20 247

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

	Résultats non distribués et total des capitaux propres
Trimestre terminé le 30 juin 2015	
Solde au 31 mars 2015	1 800 627
Total du résultat global	(58 810)
Solde au 30 juin 2015	1 741 817
Solde au 31 mars 2014	1 568 529
Total du résultat global	20 247
Solde au 30 juin 2014	1 588 776

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le	
	30 juin 2015	30 juin 2014 (retraités) Note 3
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net	(58 810)	20 247
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Dotation aux amortissements	600	595
Produits tirés des placements	(9 870)	(9 861)
Charge d'impôt	215	130
Charge au titre des avantages du personnel	77	91
Paiement au titre des prestations définies	(75)	(16)
Variation du fonds de roulement :		
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	150 000	50 000
Augmentation des primes à recevoir	(90 456)	(69 810)
Augmentation des paiements anticipés	(126)	(22)
Diminution (augmentation) des clients et autres débiteurs	6	(31)
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	(1 046)	(115)
Augmentation des produits tirés des primes différés	150	82
Diminution de l'incitatif à la location différé	(28)	(29)
Intérêts reçus	16 235	14 795
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	6 872	6 056
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(251)	(329)
Achat de titres de placement	(230 497)	(1 330 072)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	223 072	1 323 940
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(7 676)	(6 461)
Diminution nette de la trésorerie	(804)	(405)
Trésorerie, au début	1 584	699
Trésorerie, à la fin	780	294

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Notes complémentaires

1 – Informations générales

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « Société » ou la « SADC ») a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « Loi sur la SADC »). Elle compte au nombre des sociétés d'État sans capital-actions inscrites à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est financée par les primes que lui versent ses institutions membres. Elle est assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéfices, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son siège social est sis au 50, rue O'Connor, 17^e étage, à Ottawa, en Ontario.

La Société a pour mandat de fournir une assurance contre la perte totale ou partielle des dépôts détenus par ses institutions membres, d'encourager la stabilité du système financier canadien et d'y contribuer à tous égards. La Société doit remplir son mandat de façon à protéger les intérêts des déposants des institutions membres tout en s'efforçant de réduire au minimum les pertes qu'elle est susceptible d'encourir.

La Société est habilitée à prendre toutes les mesures essentielles ou accessoires pour bien remplir son mandat, y compris faire l'acquisition d'éléments d'actif d'institutions membres et d'autres organisations, ou leur accorder des garanties ou des prêts. Elle peut notamment procéder ou faire procéder à des inspections des institutions membres, faire fonction de liquidateur, de séquestre ou d'inspecteur d'une institution membre ou d'une filiale de celle-ci et établir une institution-relais.

La Société est mandataire de Sa majesté du chef du Canada pour l'application de la Loi sur la SADC. En conséquence, toutes les obligations qu'elle contracte dans l'exercice de son mandat constituent des obligations du Canada.

Le 13 août 2015, le Comité d'audit de la Société a approuvé les présents états financiers trimestriels consolidés condensés et en a autorisé la publication.

Méthode de préparation

Les présents états financiers trimestriels consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens et ont été préparés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Secrétariat du Conseil du Trésor ; ils ne contiennent pas tous les renseignements devant être fournis dans des états financiers annuels complets. Les présents états financiers trimestriels consolidés condensés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités au 31 mars 2015 et relatifs à l'exercice terminé à cette date, qui sont inclus dans le Rapport annuel 2015 de la SADC.

Les états financiers trimestriels consolidés condensés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de l'obligation au titre des prestations définies, qui sont comptabilisées selon leur valeur actualisée. Le coût historique est généralement établi en fonction de la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'un actif, ainsi que de la somme reçue en échange d'un passif.

2 – Principales méthodes comptables

Sauf pour les exceptions notées ci-après, la Société a utilisé les mêmes méthodes comptables pour préparer les présents états financiers trimestriels consolidés condensés que pour les états financiers consolidés annuels au 31 mars 2015 et pour l'exercice terminé à cette date.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers trimestriels exige que la direction ait recours à des jugements et à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur le montant présenté des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations utilisées.

En préparant les présents états financiers consolidés condensés trimestriels, la direction a eu recours aux mêmes jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la Société que ceux auxquels elle avait eu recours lors de la préparation des états financiers consolidés annuels au 31 mars 2015 et pour l'exercice terminé à cette date ; les principales sources d'incertitude relatives aux estimations ont été également les mêmes.

Recouvrement de sommes radiées

Les réclamations à recouvrer à même les actifs des institutions membres faillies sont radiées s'il n'est pas réaliste d'en attendre le recouvrement. Toutefois, en cas de recouvrement ultérieur, ou si le recouvrement est quasi certain, celui-ci est comptabilisé dans l'état consolidé condensé du résultat global.

Obligation au titre des prestations définies

À la fin de chaque exercice, la Société effectue une évaluation actuarielle pour établir la valeur actualisée de son passif au titre des prestations définies. Les écarts actuariels qui ressortent de cette évaluation sont comptabilisés immédiatement en résultats non distribués, en tant qu'autres éléments du résultat global.

Aucune évaluation actuarielle n'a été faite en date du 30 juin 2015 et du 30 juin 2014. Par conséquent, aucun écart actuariel n'a été comptabilisé.

3 – Retraitement du tableau consolidé condensé des flux de trésorerie pour le trimestre terminé le 30 juin 2015

Au cours du présent exercice, après avoir réexaminé la présentation et le classement de ses flux de trésorerie, la Société a reclassé certains éléments entre les activités d'investissement et les activités d'exploitation afin de donner une image plus précise de leur nature. La Société a exclu de ses activités d'investissement l'amortissement des primes et des escomptes, ce qui a entraîné un ajustement des produits tirés des placements inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Elle a retraité le tableau consolidé condensé des flux de trésorerie du trimestre terminé le 30 juin 2014 afin d'être conforme à la présentation adoptée pour la présente période, et les modifications apportées sont résumées dans le tableau suivant.

Trimestre terminé le (en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014	Ajustement	30 juin 2014 (retraités)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Produits tirés des placements, montant reçu	12 050	2 745	14 795
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Achat de titres de placement	(1 423 330)	93 258	(1 330 072)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	1 419 943	(96 003)	1 323 940

4 – Titres de placement

Les tableaux suivants indiquent les différentes échéances des titres de placement de la Société et la composition de son portefeuille de placement.

(en milliers de dollars canadiens)	Terme à courir 30 juin 2015			Total
	90 jours ou moins	de 91 jours à 1 an	de 1 à 5 ans	
Bons du Trésor	7 023	29 888	-	36 911
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,57	0,98	-	0,90
Obligations	42 447	504 999	2 458 756	3 006 202
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,33	1,17	1,31	1,29
Total des titres de placement	49 470	534 887	2 458 756	3 043 113
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,22	1,16	1,31	1,28

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Terme à courir 31 mars 2015			Total
	90 jours ou moins	de 91 jours à 1 an	de 1 à 5 ans	
Bons du Trésor	21 260	29 816	-	51 076
Rendement effectif moyen pondéré (%)	0,63	0,98	-	0,83
Obligations	165 887	426 586	2 398 510	2 990 983
Rendement effectif moyen pondéré (%)	2,01	1,20	1,32	1,34
Total des titres de placement	187 147	456 402	2 398 510	3 042 059
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,85	1,19	1,32	1,33

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 juin 2015			31 mars 2015
	Coût amorti	Profits latents bruts	Juste valeur	Juste valeur
Bons du Trésor	36 911	44	36 955	51 157
Obligations	3 006 202	48 584	3 054 786	3 044 292
Autres	-	-	-	-
Total des titres de placement	3 043 113	48 628	3 091 741	3 095 449

Le tableau ci-après résume la qualité du crédit des titres de placement de la Société, selon leur notation de crédit.

Cotes de crédit <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 juin 2015	31 mars 2015
AAA	2 715 221	2 755 067
AA+	57 011	56 815
AA	147 281	105 437
AA-	43 384	43 237
A+	80 216	81 503
Total des placements	3 043 113	3 042 059

Dans les tableaux qui précèdent, les intérêts courus sont inclus dans la valeur comptable.

5 – Clients et autres débiteurs

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 juin 2015	31 mars 2015
Clients	47	53
Autres débiteurs	1 468	1 468
Total des clients et autres débiteurs	1 515	1 521

Les autres débiteurs se résument à un effet à recevoir le 30 juin 2015 qui a été réglé après cette date.

6 – Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts représente la meilleure estimation de la Société en ce qui a trait aux sorties futures d'avantages économiques résultant de l'obligation de la Société d'assurer les dépôts détenus par les institutions membres dans le cas d'une faillite. L'estimation est basée sur un calcul de la perte attendue et est soumise à l'incertitude relative au montant et au moment des pertes. Ainsi, les pertes réelles pourraient différer considérablement des estimations.

Les variations de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts sont résumées ci-après.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Provision pour pertes liées à l'assurance- dépôts
Solde au 31 mars 2015	1 250 000
Augmentation de la provision	150 000
Solde au 30 juin 2015	1 400 000

7 – Charges d'exploitation

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestre terminé le	
	30 juin 2015	30 juin 2014
Salaires et autres frais de personnel	5 248	5 188
Honoraires et autres frais	658	931
Frais généraux	887	885
Locaux	891	861
Traitement de données	512	596
Dotation aux amortissements	600	595
Sensibilisation du public	219	352
	9 015	9 408
Recouvrement de charges	(40)	(54)
Total des charges d'exploitation	8 975	9 354

8 – Transactions entre parties liées

La Société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle a conclu des opérations avec certaines de ces parties liées dans le cadre de la prestation ou de l'achat de services divers. Ces opérations ont eu lieu dans le cadre des activités normales de la Société et sont comptabilisées à leur valeur d'échange, soit la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.